

tant le *Triomphe de Cérès*, avec une bordure merveilleuse du plus bel effet décoratif. Pour une galerie, un fond de salon ou un vestibule, c'est une pièce de tenture comme on en chercherait longtemps avant de la rencontrer.

Une collection de majoliques italiennes de la belle époque du seizième siècle, comprenant des plats et des vases, des pièces de formes rares des fabriques de Gubbio, à reflets métalliques et rubis, d'Urbino, de Caffagiolo, de Deruta. Cette collection a été formée par un érudit doublé d'un homme de goût. Elle présente des spécimens de premier ordre.

Un ameublement de salon en bois sculpté et doré, joli modèle du temps de Louis XIV, couvert de tapisseries de Beauvais à médaillons, sujets mythologiques et allégoriques aux fables de La Fontaine, encadrés de rocailles et de fleurs. Il se compose d'un canapé, six fauteuils et deux chaises.

Les amateurs qui désireraient visiter ces collections ou ses objets n'ont qu'à nous en faire la demande, nous nous empresserons de leur donner toutes les indications nécessaires et les moyens pour les voir et les acquérir.

ARTHUR BLOEME

PROVINCE ET ETRANGER

LA CATASTROPHE DE GRENOBLE

GRENOBLE. — Les travaux de déblaiement ont continué sans interruption toute la nuit et une partie de la matinée.

Le jeune Balme n'a été retrouvé que ce matin à cinq heures, horriblement mutilé; la douleur des parents fait peine à voir.

Les victimes sont d'origine italienne, moins un Français, nommé Guicharel; on dit que ce malheureux n'avait été embauché qu'hier, à midi, par les entrepreneurs de la construction écroulée.

Il était marié et père de cinq enfants; la femme est enceinte.

Les autres morts sont: Romain Balme, quatorze ans; Valentin Bonigo, vingt ans, maçon; Jean Cassini dit Trasso, maçon.

Jean Copagni, quarante-cinq ans, maçon, père de quatre enfants.

Charles Ranzoni, dix-huit ans, manoeuvre.

Les obsèques des victimes, qui devaient avoir lieu à une heure, ont été renvoyées à jeudi, à huit heures du matin.

L'état de deux blessés, les nommés Fantoni et Cadenasi, inspirent de vives inquiétudes.

Les entrepreneurs Christoforoni et Fantoni, deux jeunes gens, ont été arrêtés ce matin.

UNE VILLE EN FEU

VIENNE. — La ville de Makow, dans la Pologne russe, est en feu. La population de cette ville s'élevait à sept mille habitants, israélites pour la plupart.

Des secours ont été envoyés de Cracovie.

LES INONDATIONS

NIMES. — Le ministre des travaux publics s'est rendu à Comps et Vallabregues, où il n'est resté que deux heures. Après cette visite précipitée, M. Millaud est rentré à Nîmes où un dîner a eu lieu à la Préfecture, en son honneur. Le ministre est reparti pour Paris par le rapide de sept heures, renonçant à voir Aramon, Saint-Gilles et les autres localités, fort éprouvées et encore menacées par le Rhône, qui baisse toujours lentement.

MONTELMAR. — Les dégâts causés par les inondations tant des torrents du Roubiou et du Jabron que du Rhône, sur le territoire de la commune de Montélimar, peuvent être évalués approximativement de cinq à six cent mille francs et consistent principalement en ramières, murs, digues, pavillons, etc.

Aucun accident de personne n'est à déplorer.

TAMPONNÉ PAR UNE LOCOMOTIVE

MONTAUBAN. — Un grave accident est arrivé au passage à niveau de la route de Montech.

M. Molinié, qui conduisait un break, voyant le passage ouvert, n'hésita pas à s'y engager, lorsqu'une locomotive arriva à toute vitesse.

M. Molinié, âgé de soixante-dix-huit ans et un peu dur d'oreilles, n'entendit pas les appels du garde-barrière, et la locomotive, prenant le break en écharpe, le brisa en mille morceaux.

M. Molinié, projeté à six mètres de distance par la violence du choc, fut relevé le crâne fendu.

Bien que ses blessures soient très graves, on ne désespère pas de le sauver.

LES EXPULSIONS DE FERMIERS EN IRLANDE

DUBLIN. — Vingt-cinq constables se rendaient à Cashel pour protéger le sous-shériff chargé d'expulser des fermiers.

Arrivés à un demi-mille de l'endroit, le détachement trouva la route barrée par un gros peuplier jeté en travers de la chaussée. Aux environs des fermes se trouvait réunie une foule d'environ 2,000 personnes, qui attaquèrent le shériff et les policemen à coups de pierres et d'autres projectiles. Plusieurs constables furent grièvement blessés, le sous-shériff fut atteint au bras et l'inspecteur de police renversé d'un coup de pierre. Les expulsions ont dû être abandonnées.

D'Edon, dans le comté de Limerick, on annonce également que dix policemen, qui devaient prêter main-forte au shériff, ont dû effectuer une prompte retraite.

PAUL BARTEL

Le Matin

Lire aujourd'hui dans le *Matin*, l'article de M. JOHN LEMOINNE.

Viennent de paraître chez Ollendorff: *Possession*, par Charles Ephcyre, roman fantastique mais aussi scientifique, et *Filles d'Allemagne*, par Matyas Vallady, récits amusants. (Voir aux annonces.)

Viennent de paraître à la librairie Plon: *les Possédés*, de Dostolevsky; *le Comte Xavier*, par Henry Gréville; *Quand j'étais petit*, histoire d'un enfant racontée par un homme, par Lucien Biart. (Voir aux annonces.)

MUSIQUE

OPÉRA-COMIQUE: *La Femme juge et partie*, opéra-comique en deux actes de M. Jules Adenis (d'après la comédie de Montfleury), musique de M. Edmond Missa (prix Cressent). Le *Signal*, opéra-comique en un acte de E. Dubreuil et William Busnach, musique de M. Paul Puget.

Une anecdote de ruelle fut, dit-on, l'origine et fit la fortune de la *Femme juge et partie*, de Montfleury. Certain marquis, dont on citait le nom sous le manteau: ayant abandonné sa femme, se donna pour l'homme le plus trompé du monde et soutenir ce rôle. Montfleury brocha, sur ce thème, cinq actes passablement gaillards, écrits en vers faciles et agrémentés d'allusions transparentes. La pièce ne pouvait manquer de réussir; il paraît qu'elle contrebalança le succès de *Tartuffe*.

C'est probablement le tour romanesque de l'intrigue qui a engagé M. Adenis à tirer cette comédie des cartons-poudreux du dix-septième siècle et à la réduire en deux actes à l'intention d'un musicien. Le romanesque convient, dans une certaine mesure, à la musique quand il est traité,

de l'ensemble aux détails, avec une large et libre fantaisie. Seulement Montfleury n'était pas Marivaux, et je regrette que M. Adenis n'ait pas cru reprendre la donnée à sa manière, en l'élargissant, la dépaysant et l'encadrant à neuf.

Les auteurs qui empruntent, pour l'opéra comique aux vieux poètes de la comédie ne sont pas forcés de se mettre servilement à leur point de vue. Il y avait plus de ressources dans le sujet de la *Femme juge et partie* que M. Adenis n'en a voulu voir. Il faut oser broder sur les inventions d'autrefois qu'on prend la liberté d'accommoder pour des buts nouveaux. On ne saurait toucher aux chefs-d'œuvre, mais il est permis de s'approprier certaines idées et certaines situations. Molière et Shakespeare n'y ont fait faute, et, certes, ils ont eu raison.

Quoi qu'il en soit, voici la farce que nous venons de voir. Bernadille, bourgeois de Cordone, las de dona Julia, sa femme, l'a oubliée un jour dans une île déserte — une île qui n'est ni l'île de la raison, ni l'île des esclaves, mais qui pourrait bien être l'île-sauvage du *Crocodile*. Là-dessus, il s'éprend de dona Inès et prétend l'épouser, lorsque, soudain, son Ariane reparait sous le costume d'un licencié frais émoulu de l'université de Salamanque.

Bernadille, jaloux d'assurer sa tranquillité, est en passe de se faire nommer juge. O fatalité! c'est le petit licencié nouveau-venu qu'on nomme. Le pauvre Bernadille est cité à sa barre incontinent. Pourquoi a-t-il abandonné sa femme légitime? Force lui est d'imaginer des motifs, d'accuser Julia, de s'improviser Sganarelle. Mais, finalement, on s'explique: Julia se fait reconnaître; il se trouve que les deux époux s'aiment toujours et qu'ils se sont même toujours aimés. Dona Inès ne demande qu'à épouser don Octavio, un jeune cavalier qu'elle adore. Que voulez-vous de plus? La pièce se termine par des embrassades et des chansons.

La musique de M. Missa ne s'élève pas au dessus du niveau de l'opérette. Rendons lui cette justice qu'elle va vite et que les grosses vulgarités y sont plus clairsemées que les fredons courants. Le bon côté de la représentation, c'est, en somme, le côté des interprètes. Cette bouffonnerie est jouée avec une verve étourdissante par M. Fugère, dont aucun acteur bouffe de l'heure présente n'approche, à l'heure qu'il est, pour l'esprit, l'entrain original et le tact comique, et par Mlle Chevalier, pleine de fantaisie et de pétulance sous l'habit de velours du licencié. M. Caisso et Mlle E. Mary et Perret sont chargés des rôles accessoires elles remplissent bien; mais, je le répète, M. Fugère et Mlle Chevalier se tirent de pair.

Je ne dirai qu'un mot du *Signal*, opéra-comique de MM. Dubreuil et Busnach: c'est un petit acte insignifiant, obscur, d'une fausse poésie et semé de phrases malheureuses qui ont fait sourire.

La musique de M. Paul Puget se fait remarquer par des aspirations qui, peut-être, se réaliseront un jour... On a fort applaudi, en attendant, la belle voix de baryton de M. Soulacroix et donné un *satisfecit* au ténor Herbert et des encouragements à Mlle Simonnet.

FOURCAUD

La Soirée Parisienne

LE SIGNAL. — JUGE ET PARTIE

De temps en temps, le théâtre de l'Opéra-Comique joue de petits actes. Ce n'est pas que ça l'amuse, mais son cahier des charges l'y oblige. De plus, il y a le concours Cressent. Vous envoyez un livre et une partition, sous pli cacheté, avec une devise, comme pour les papillotes de chocolat. Un beau matin, on vous écrit que vous avez le prix et on vous joue à l'Opéra-Comique; C'est ça le concours Cressent.

Les lauréats de cette année ont été M. Jules Adenis, avec deux actes tirés de la *Femme juge et partie*, la jolie comédie de Montfleury, et M. Edmond Missa, élève de Massenet et, par conséquent, auteur de la partition. Cette pièce avait d'autant plus de chance d'être montée qu'elle se passe dans le décor du *Barbier de Séville*, et qu'elle emploie les costumes du même artiste capillaire. Je livre le procédé aux jeunes auteurs qui se font jouer difficilement.

Il y a cinq personnages dans *Juge et Partie*; mais, à la vérité, il en surnage deux. C'est d'abord M. Fugère, qui a trouvé le moyen de se faire faire une véritable petite ovation lorsqu'il est venu annoncer le nom des auteurs. C'est ensuite Mlle Chevalier, tout à fait charmante dans son rôle à double face, charmante sous les habits de son sexe, plus charmante encore sous l'habit d'un jeune cavalier, porté avec autant de grâce que de désinvolture. J'oubliais son déguisement de juge dans lequel elle est excessivement amusante. On dit même que, poussant la conscience à l'extrême, Mlle Esther Chevalier est allée voir le *Conseil judiciaire* du Vaudeville, pour s'assimiler les gestes de Jolly et étudier sa manière de porter la robe.

Malheureusement, le second acte s'est joué un peu tard, si bien que, pendant que Mlle Chevalier était juge, la moitié de la salle était partie.

Et, pourquoi était-on en retard, me direz-vous? Ah! voilà! C'est que, pour faire bonne mesure, on avait cru devoir nous offrir le *Signal*, opéra-comique en un acte, d'Ernest Dubreuil, William Busnach, musique de M. Paul Puget, prix de Rome; Rome est le Cressent de l'Italie.

Certaines personnes ont paru éprouver un médiocre plaisir à cette pièce; je les en blâme. D'abord, l'action se passe à Venise, ce qui est original. Et puis, il y a un détail instructif: Le peintre Pamphilio doit correspondre avec la comtesse Palmieri au moyen d'une lampe — le voyez-vous, le signal, le voyez-vous? — Eh bien! cette lampe est une lampe à gaz! Et l'action se passe en 1520! N'est-il pas doux d'apprendre qu'au seizième siècle, les habitants de Venise avaient le gaz et l'eau, sinon à tous les étages, du moins au rez-de-chaussée?

Je n'ai pas à juger la veine mélodique de M. Puget, mais je tiens à dire un mot de son orchestre qui m'a paru intéressant. Ce n'est pas l'orchestre de tout le monde, l'orchestre banal qui se borne à accompagner les voix. L'orchestre de M. Puget, au contraire, semble avoir pour mission de les couvrir, de les étouffer, de les supprimer à tout jamais. Dès le lever du rideau, voici la lutte qui s'engage entre l'orchestre de M. Puget et les interprètes de sa partition.

LES INTERPRÈTES. — Nous allons chanter quelque chose.